Image not found or type unknown

Licenciement Economique

Par **Audinette**, le **03/06/2020** à **18:44**

Bonjour,

Je suis photographe en agence de presse et comme beaucoup de monde ces derniers temps, il y a des licenciements économiques dont je fais partie.

Ayant quasiment 3 ans d'ancienneté, on me propose une indemnité de licenciement à 3500€ environ (mon salaire a changé au fil des années et est actuellement de 1700 brut avec 13è mois), et deux mois de salaire en indemnités compensatrices. Ils me disent également que grâce à la CSP je bénéficierai de 84% de mon salaire au chômage pendant 2 ans...

Pour info l'agence compte moins de 11 salariés. Est-ce interessant pour moi?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés